

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	- (2023)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Les fidèles 200 : assurer les ressources nécessaires pour notre Revue militaire suisse
<b>Autor:</b>	Hintermann, Katharina
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1041993">https://doi.org/10.5169/seals-1041993</a>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Une équipe de lance-mine de la compagnie d'appui au Jorat SUD.  
Toutes les photos © Auteure.

## Vie des sociétés

### Les fidèles 200 : Assurer les ressources nécessaires pour notre *Revue militaire suisse*

**Lt Katharina Hintermann**

Rédactrice adjointe, RMS+

**C**onstitué de membres acceptant de soutenir notre revue en versant annuellement 200 francs, le groupe a pris son nom de « Groupe des 200 ». Le but de l'association de la *Revue militaire suisse* (ARMS) est de maintenir l'effectif de ce Groupe à 200 personnes, voire de le dépasser. Grâce à ce chiffre, la somme annuelle de 40'000 CHF peut être obtenue pour soutenir l'association. L'avantage à cet engagement comprend la possibilité de participer de manière privilégiée à des démonstrations de troupes ou à des conférences. Vous trouverez les informations utiles à la fin de l'article.

#### Les bérrets verts pour 2022

Pour cette année 2022, le choix du président de l'ARMS, le divisionnaire Mathias Tüscher, s'est porté sur une visite auprès de l'Ecole d'infanterie 2.

Parmi les fidèles membres, l'ancien et dernier commandant du bataillon mécanisé 19, lieutenant-colonel Alain Borioli a également répondu présent. Très attentif et inspiré, il nous laisse nous joindre à lui pour cette journée verte afin d'avoir son appréciation personnelle : « *Cette demi-journée, très enrichissante, m'a permis de mieux comprendre l'activité de mes fils au sein de la formation d'infanterie. Qui aurait pensé que je fasse connaissance avec Obama ?* »

C'est à Aigle-les Glariers, le jeudi 13 octobre 2022, que la demi-journée mouvementée des 200 commence. Le commandant d'Ecole, le colonel EMG Gendre, fier du travail fourni par ses soldats, est notre guide pour cette journée.

Le poste de commandement de la compagnie des échelons de conduite en a surpris plus d'un avec son niveau technologique. Il existe bien un support papier à l'arrière-plan, mais tous les yeux sont rivés sur les écrans. « *Fini l'espace confiné de deux M113 qui nous étaient attribués. Le travail se déroule dans un endroit central que le commandant et son remplaçant peuvent quitter*

*à tout instant* » observe le lt-col Borioli au cœur de la « citadelle ».

Un transport organisé amène nos membres à l'Hongrin, secteur Lécherette/Jorat. L'exposition du matériel et des armes (armes épaulées, appareils de vision nocturne, fusil Sako TRG 42 et TRG 42 A1) attribuées à la compagnie d'appui est saisissante. L'adjudant d'état-major Audino présente en passionné l'engagement nouveau des mini-drones et leur apport à la visualisation en temps réel du champ de bataille.

Que serait de l'infanterie sans ses fantassins ? Le dernier arrêt pour les 200 sonne aux Grands Esserts. Les membres assistent à un exercice de section renforcé commandé par le commandant de compagnie, le premier-lieutenant Aits. Placés sur une colline pour une vue d'ensemble optimale, le confort apporté par la montagne s'est fait ressentir auprès de l'ensemble de la troupe des 200. « *Moi, qui ai longtemps pensé que la conduite d'une section de Léopards représentait, pour un lieutenant de 20 ans, le défi ultime, je me dois de me corriger. Un chef de section d'infanterie est loin d'être en reste quand, en plus de ses véhicules, il doit se transformer en tour de contrôle pour garder une vue d'ensemble sur ses fantassins débarqués* » nous confie l'ancien commandant du bat méc 19.

« *Ce passage dans le cadre magnifique du Lac d'Hongrin a fait remonter de nombreux souvenirs chez moi. Une marche avait conduit ma compagnie de chars, la II/19, du Jorat à Aigle en passant par Cobeyrier et le vignoble aiglon, avec ses milles marches d'escalier. Le souper de compagnie à Aigle n'avait pas suffi à apaiser nos mollets de charistes. Pourtant, le lendemain nous avons continué notre programme comme si la marche n'avait jamais eu lieu. Nous sommes jaunes et ne rompons pas à de tels efforts* ».

La visite s'est terminée autour d'une fondue mélangeant les membres du groupe des 200 avec les instructeurs et les



L'Adj EM Audino en pleine explication du matériel de la compagnie d'appui.

cadres supérieurs de la compagnie d'appui à la Lécherette. La connexion entre les différentes générations est également une des grandes valeurs de ce groupe des 200.

## LUX2023

L'année 2023 s'annonce excitante. Lors du prochain été, les membres du groupe des 200 ans auront l'honneur d'assister à l'exercice de demi-division. L'exercice sera effectué en collaboration étroite avec les partenaires du réseau national de sécurité (RNS): les forces bleues du canton de Vaud, de Genève et de Neuchâtel. La coopération de nos camardes militaires du sud-est français permettra d'aiguiser l'état de préparation à une éventuelle collaboration nécessaire dans le futur.

Du côté Suisse, l'exercice inclura en partie: le bat EM de la div ter 1, le bat car 1 (VD), le bat car 14 (GE), le bat inf mont 7 (FR), le gr eg L DCA 1 (GE), des éléments de l'Ecole de recrues du Génie et du sauvetage/NBC, les éléments de l'Ecole de recrues d'artillerie et d'exploration 31, des éléments de l'Ecole de police militaire 19, des éléments du centre d'instruction des forces spéciales, l'appui des Forces aériennes, le commandement DEMUNEX et le bataillon d'exploration 4.

**Envie de soutenir la RMS et de se connecter avec la nouvelle génération militaire? N'hésitez-plus, inscrivez-vous via notre site internet ou par téléphone au +41 21 729 46 44.**

K. H.

## Nominations

### Passage de témoin au sein du Conseil de fondation du Fonds social de la défense et de la protection de la population.

A la fin de la période administrative, soit à fin avril 2022, M. Peter Hänggi, de Nunningen, n'était pas rééligible. Ceci en raison des nombreuses années, qu'il a opéré en sa qualité de président du Conseil de Fondation du Fonds social de la défense et de la protection de la population. Son successeur est M. Andreas S. Biner, de Zermatt.

M. Peter Hänggi, membre du Conseil de Fondation depuis 1998, a repris la présidence en 2007. Avant son activité au sein du Conseil, il dirigeait le Service social de l'armée (SSA) et, dans cette fonction, était en même temps membre du Don national suisse et de la Fondation Général Guisan.

Au début de son activité, le SSA avait besoin de plus de 3 millions de francs par an, car tant la solde que l'APG étaient encore très modestes. C'est pourquoi l'amélioration rapide des indemnités faisait partie des mesures immédiates. Parallèlement, la lessive pour les soldats a été rendue accessible à tous et transférée de Lausanne à Münsingen. Outre Berne, le SSA, exploitait alors des antennes à Lausanne et à Bellinzone. Ces établissements ont été regroupés et rendus accessibles à tous à Berne. L'intégration de l'assurance militaire dans la SUVA et la vente de l'hôpital militaire au Tessin ont également eu lieu pendant le mandat de M. Peter Hänggi. D'autres jalons de son action ont été la dissolution des caisses de troupe ainsi que l'organisation de plusieurs congrès des œuvres d'entraide militaires.

Une tâche de très longue haleine a été l'élaboration d'une nouvelle ordonnance pour le Fonds social pour la défense et la protection de la population (OFDPP), dans laquelle sont réglées les bases légales pour la gestion de différentes fondations et fonds fédéraux en faveur des militaires. Il en a résulté la création d'un règlement intérieur pour le conseil de fondation et d'un nouveau manuel pour le SSA.

Le nouveau président, qui est entré en fonction en mai 2022, est M. Andreas S. Biner, de Zermatt (membre depuis 2019). En tant que juriste et notaire indépendant, et président de la Bourgeoisie de Zermatt, il dispose de l'expérience et du réseau nécessaires à cette nouvelle fonction présidentielle. En tant que président de la fondation Winkelriedstiftung Oberwallis, il a en outre déjà acquis de très grandes connaissances en rapport avec les militaires en quête d'aide.

M. Peter Hänggi est très chaleureusement remercié, pour son travail de longue haleine en faveur de nos militaires au sein du Service social de l'armée et du conseil de Fondation.

Nous souhaitons d'ores et déjà au nouveau président du Conseil de Fondation du Fonds social de la défense et de la protection de la population beaucoup de succès, de joie et de satisfaction dans sa nouvelle fonction.